

# Ferrailleur / Ferrailleuse



## Description du métier

- Met en place des tiges, des treillis métalliques ou tout autre matériau similaire pour renforcer le béton;
- Coupe, plie, cintre, attache, soude, pose et installe l'acier d'armature utilisé dans la construction de coffrages, de colonnes, de poutres, de dalles ou de tout autre ouvrage analogue;
- Fabrique et installe des pièces d'armature et des éléments préfabriqués;
- Installe des jointures mécaniques, des ancrages et des goujons.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en pose d'armatures de béton et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à [mixite.ccq.org](http://mixite.ccq.org).

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des formes géométriques et des volumes, à des notions de mathématique et à des principes de physique reliés à la manutention des ouvrages en béton;
- Faire preuve de dextérité;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Avoir une très bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds, d'exécuter des gestes répétitifs et de travailler en hauteur.

## Salaires annuels moyens\*

Apprenti**	24 704 \$
Compagnon***	53 977 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	63 270 \$
Proportion****	83 %

- \* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- \*\* Salaire moyen des diplômés admis en 2016, pour les 12 mois suivant leur admission.
- \*\*\* Salaire moyen, en 2017, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
- \*\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2017. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2013-2016	2017
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	38	57
Taux de placement des diplômés*	90,3 %	n. d.

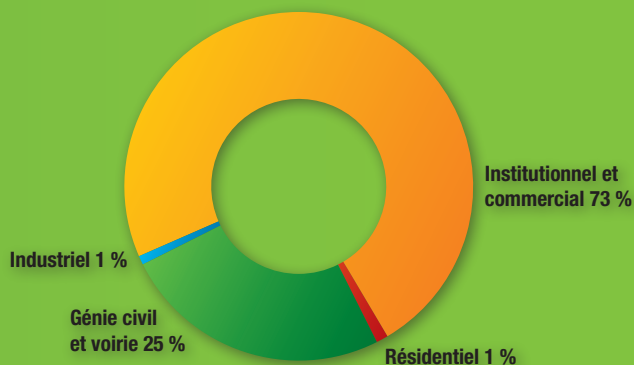
- \* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

## Salaires horaires\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	34,00 \$	33,94 \$	30,88 \$
Compagnon	40,00 \$	39,93 \$	36,33 \$

\* Salaire en mai 2018.

## Volume de travail par secteur



## Perspectives d'emploi



- Il y a eu 1 425 ferrailleurs actifs sur les chantiers de construction en 2017, dont 211 employeurs ont fait appel à leurs services. Une grande proportion des ferrailleurs étaient compagnons, en 2017 ;
- Le secteur institutionnel et commercial est la principale source de travail des ferrailleurs. Ensuite, le quart du volume de travail des ferrailleurs est fait dans le secteur du génie civil et de la voirie ;
- Le nombre de nouveaux apprentis en 2017 était de 57, ce qui est supérieur à la moyenne annuelle de 2013 à 2016. En moyenne, les apprentis gagnent 24 700 \$ la première année. Pour ce qui est des compagnons qui travaillent au moins 500 heures, ils touchent en moyenne un salaire annuel de 63 300 \$ ;
- Pour les ferrailleurs, les perspectives d'emploi sont stables, en considérant que la disponibilité des travailleurs est élevée.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
Pose d'armatures de béton (5076)

**Durée de la formation :** 735 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Nombre de salariés actifs en 2017

Abitibi-Témiscamingue	24
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	58
Côte-Nord	27
Estrie	64
Île de Montréal	150
Laval-Laurentides-Lanaudière	404
Mauricie-Bois-Francs	74
Montréal	270
Outaouais	63
Québec	243
Saguenay-Lac-Saint-Jean	43
Extérieur et Baie-James	5
<b>Total</b>	<b>1 425</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 7

### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Ferrailleur	30 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Âge de la main-d'œuvre en 2017

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	61 %	38 %	1 %	184
Compagnon	38	24 %	65 %	11 %	1 241
Total des ferrailleurs	37	29 %	62 %	9 %	1 425
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	157 086